



SAINT-GAUDENS
PYRÉNÉES COMMINGES

Service des Cimetières
05.61.94.78.16

Saint-Gaudens, le

DECLARATION DE TRAVAUX AU CIMETIERE

Demandeur : Nom : Prénom :

Adresse : N° : Rue :

Code Postal : Ville :

☎ :

Ancien Cimetière	Nouveau Cimetière	Numéro du Carré	Numéro de la Parcelle	Nombre de Places

Nature des travaux :

.....
.....

Nom de l'entreprise	Date prévue du début des travaux	Délai d'exécution	Date d'achèvement des travaux (*)

(*) A renseigner par l'entrepreneur)

Je m'engage à respecter ou faire respecter par l'entreprise les dispositions mentionnées ci-dessous (*)

Accord pour travaux

Signature

(*) Réglementation

- L'alignement sera donné obligatoirement par nos services avant tout commencement des travaux
- Aucun dépôt abusif de matériaux, sable et graviers, ainsi que planches de coffrage n'est autorisé
- La fabrication de mortier est interdite sur les allées ; toutes les dispositions devront être prises pour

qu'aucune trace de ciment ne subsiste après les travaux (emploi de bâches ou de plaques de protection en fer)

Mairie de Saint-Gaudens

Rue de Goumetx • BP163 • 31806 • Saint-Gaudens Cedex

tél. 05 61 94 78 00 • fax 05 61 94 78 78 • www.stgo.fr